



Syndicat des Personnels
du Réseau International
du Ministère de l'Economie
des Finances et de la Relance

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 28 janvier 2022

Presse – Actualités

- [Avec un bond de 7% selon l'Insee, la croissance française a été encore plus forte que prévu – La Tribune](#)
- [Covid : les tests et les vaccins ont coûté plus de 13 milliards d'euros en 2021 – Les Echos](#)
- [L'Europe et le choc de l'inflation – Le Monde](#)
- [Un foyer sur huit déménage au moment du départ à la retraite – les Echos](#)
- [Le gouvernement veut élargir le programme "Talents" de la haute fonction publique – Acteurs Publics](#)
- [Ancienneté, performance... Comment les agents publics sont-ils payés chez nos voisins européens ? – Acteurs Publics](#)
- [Les Ukrainiens presque blasés face à la menace russe – Les Echos](#)
- [Allez, c'est vendredi ! Sourions...](#)

ARTICLES DE PRESSE

Avec un bond de 7% selon l'Insee, la croissance française a été encore plus forte que prévu – La Tribune

Selon l'Insee, la croissance française a bondi de 7% en 2021. Un chiffre supérieur aux prévisions, notamment celles du gouvernement qui tablait sur +6,25%. Il s'agit de la plus forte croissance annuelle enregistrée depuis plus de 50 ans en France, et une des plus importantes d'Europe. Une performance qui vient en rattrapage de l'important trou d'air de 2020. En revanche, 2022 se révèle plus incertaine...



(Crédits : Benoit Tessier)

Ce qui est pris est pris ! Voici en substance ce que peut se dire le gouvernement, ce matin, alors que la croissance a atteint 7% en 2021 selon l'Insee. Il s'agit de la plus forte croissance annuelle enregistrée depuis plus de 50 ans en France, et une des plus importantes d'Europe. Un chiffre bien supérieur aux estimations établies par le gouvernement qui, tablait plutôt sur 6,25%. Un niveau également au-dessus des prévisions avancées par la Banque de France, pariant sur 6,7 %.

Bien entendu, il y a un effet rattrapage après le plongeon de 8% enregistré en 2020. Mais 2021 a été marquée par la reprise, plus forte qu'escomptée. Au quatrième trimestre, la croissance s'est maintenue malgré Omicron, à 0,7%. L'activité a dépassé son niveau d'avant crise dès l'été 2021, bien avant les autres pays européens.

A l'approche de l'élection présidentielle, Emmanuel Macron sera ravi d'afficher ces bons résultats.

Et tant pis, si ces niveaux de production de richesse n'ont été possibles que grâce au fameux quoi qu'il en coûte, et à la palette d'aides mises en place par le gouvernement tout au long de cette année. Car, ce résultat n'a pas été sans

conséquence sur les finances publiques. Le déficit s'est creusé et la dette publique avoisine aujourd'hui les 113 % du PIB. Au total, l'État aura encore dépensé l'an dernier un peu plus de 60 milliards d'euros, selon les chiffres donnés récemment par le ministre des Comptes publics Olivier Dussopt, au prix d'un déficit public qui avoisine les 7%.

Les nuages au-dessus de 2022

En revanche, 2022, devrait être plus nettement plus nuancée. Les problèmes d'approvisionnement sont loin d'être terminés, les tensions restent fortes sur les chaînes de production, l'envolée des tarifs de l'énergie, les difficultés de recrutement Autant d'éléments qui peuvent ternir la reprise, en ralentissant les investissements.

Sans oublier, la situation sanitaire, qui malgré le déploiement du vaccin, n'est pas encore complètement stabilisée. La reprise pleine et entière de certains secteurs - comme le tourisme, l'hôtellerie, restauration, l'aérien- se fait attendre, bousculée par l'arrivée régulière de variants de Covid.

Aussi, pour de nombreux économistes, la croissance va se tasser, plutôt autour de 3,5 %

Fanny Guinochet

Covid : les tests et les vaccins ont coûté plus de 13 milliards d'euros en 2021 – Les Echos

Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a confirmé devant les députés que le financement de la lutte contre l'épidémie coûterait plus cher que prévu en 2022. Il a reconnu que les transferts à la Caisse d'amortissement de la dette sociale ne suffiraient pas à éponger les déficits à venir.



Le ministre de la Santé, Olivier Véran, promet que « la Sécu paiera ses dettes ». (Thibault Camus/AP/SIPA)

Invariablement, depuis 2020, l'enveloppe budgétaire de la lutte contre l'épidémie de Covid devient trop petite au fil des mois et [doit être révisée à la hausse](#) . Les ministres de tutelle de la Sécurité sociale, Olivier Véran à la Santé et Olivier Dussopt aux Comptes publics, ont confirmé mercredi devant les députés que le dispositif voté pour 2021 et pour 2022 à l'automne dernier, dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale, ne suffirait pas.

Ainsi, la montée en charge du dépistage face à la cinquième vague et surtout à l'arrivée d'Omicron en décembre a provoqué un surcoût de 600 millions d'euros sur [le budget « tests Covid » de 2021](#) , qui a atteint 6,9 milliards. L'année précédente, les tests avaient coûté 2,6 milliards. Pour 2022, la provision s'élève à 1,6 milliard... soit la facture finale attendue par le gouvernement pour le seul mois de janvier !

La fin de la gratuité des tests le 15 octobre n'a pas fondamentalement amélioré l'équation économique pour l'Assurance-maladie, puisque les personnes vaccinées et les enfants sont exemptés.

Huit milliards de recettes supplémentaires

Du côté des vaccins, le coût de l'achat de doses a été conforme à ce qui avait été voté (4,3 milliards) pour l'an dernier, mais c'est l'organisation de la campagne vaccinale et la rémunération des effecteurs qui ont fait déraiser l'addition de 500 millions d'euros (2 milliards).

En fin de compte, tests et vaccins auront coûté 13,2 milliards d'euros en 2021, soit 1,1 milliard de plus que prévu. A ces dépenses, il faut ajouter le coût des

mesures de compensation aux hôpitaux hors « Ségur de la santé » (2,6 milliards), au titre des actes déprogrammés, ou du soutien aux professionnels de santé libéraux ayant perdu une partie de leur activité (1,5 milliard).

Olivier Dussopt a reconnu que la provision pour le Covid de 4,9 milliards d'euros pour 2022 « devra être abondée », mais il a également détaillé les bonnes nouvelles. L'année dernière, l'activité a été plus dynamique que prévu, ce qui a permis de faire rentrer 6 milliards supplémentaires de cotisations ou de reprises sur provisions - dans le cadre des plans d'apurement de cotisations impayées -, plus 2 milliards de recettes fiscales allouées à la Sécurité sociale.

[Le déficit 2021 de la Sécurité sociale a ainsi été ramené](#) de 33,5 milliards attendus à 25,5 milliards (après un déficit de près de 40 milliards en 2020). Pour 2022, Olivier Dussopt n'a pas souhaité s'avancer, mais il a expliqué que le bond de la masse salariale en 2021 serait « bon pour les années suivantes ».

300 milliards de déficits cumulés

Les deux ministres ont fait assaut de sérieux budgétaire. Olivier Véran a reconnu qu'il faudrait au moins aussi longtemps (dix ans) qu'après la crise de 2008 pour résorber les déficits, mais a déclaré que « la Sécu paiera ses dettes ».

Selon lui, les déficits cumulés sur la décennie 2020-2030 vont dépasser 300 milliards d'euros. Les transferts de 136 milliards d'euros de déficits à la Caisse d'amortissement de la dette sociale votés en 2020 « ne suffiront donc pas à régler le sujet ». Autrement dit, au cours du prochain quinquennat, il faudra à nouveau délester la Sécurité sociale de ces passifs.

Olivier Dussopt, quant à lui, a fermé la porte à deux pistes évoquées par [le Haut Conseil pour le financement de la protection sociale](#) dans son rapport visant à définir une stratégie de redressement des comptes sociaux. Non, on ne réaffectera pas une partie des ressources de la Cades à l'équilibre des comptes courants. Non, augmenter les prélèvements obligatoires « n'est pas un service à rendre » au pays si l'on veut redresser la Sécurité sociale.

Solveig Godeluck

* * *

L'Europe et le choc de l'inflation – Le Monde

Energie, logement, alimentation... Les prix ont augmenté de 5 % en décembre 2021 dans la zone euro. Les plus touchés sont les ménages les moins riches et les petites entreprises.



Les prix des carburants sont affichés dans une station-service à Montgiscard (Haute-Garonne), le 24 janvier 2022. LIONEL BONAVENTURE / AFP

A Varsovie, des factures d'énergie qui flambent, mettant à genoux les petites entreprises. A Dublin, des jeunes qui n'arrivent plus à se payer un logement. En Espagne, une explosion des conflits sociaux. Et, en Italie, le prix des pâtes qui s'envole. De la Pologne (8 % d'inflation en décembre 2021) à l'Irlande (+ 5,7 %), en passant par l'Estonie (+ 12 %) et l'Espagne (+ 6 %), partout en Europe la question du coût de la vie est de nouveau au cœur des préoccupations. Dans la zone euro, l'indice des prix a bondi de 5 % en moyenne dans le dernier mois de 2021. Les ménages voient désormais leur pouvoir d'achat s'éroder.

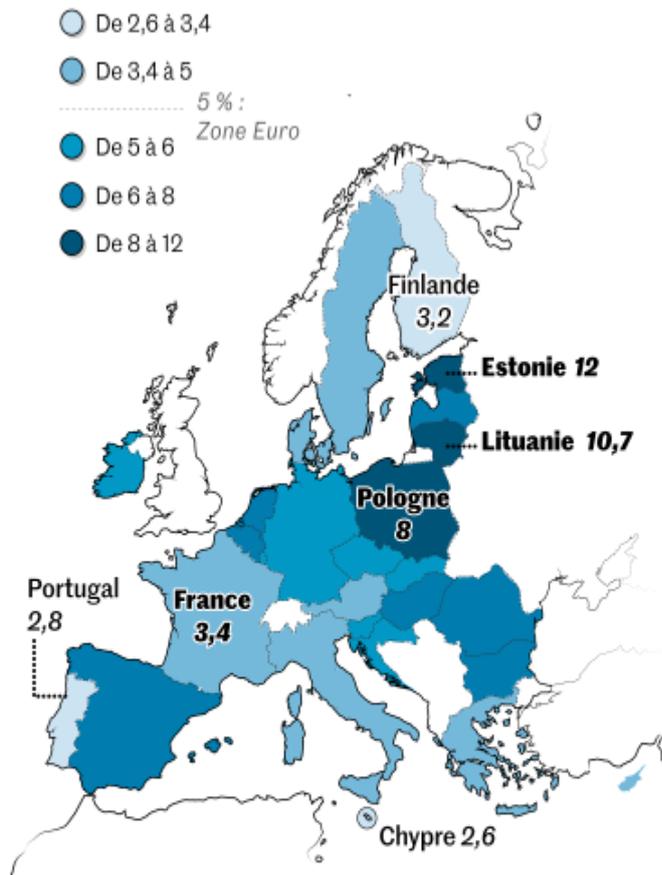
Il convient malgré tout de relativiser : en 2020, les prix baissaient, si bien que l'inflation sur deux ans n'est pas aussi forte qu'il y paraît. L'Europe n'est pas non plus dans la situation des [Etats-Unis, où elle a culminé à 7 % en 2021](#). En outre, le phénomène frappe les pays de façon inégale. Si l'est de l'Europe et les pays baltes sont particulièrement touchés, la France demeure, en revanche, relativement épargnée (+ 3,4 % en décembre 2021). Les mesures plus ou moins efficaces prises par les pouvoirs publics pour limiter la flambée des factures expliquent pour partie ces écarts.

Reste que le choc est réel, et les ménages en subissent les conséquences au quotidien. Alors que, mercredi 26 janvier, le baril de Brent a dépassé la barre des 90 dollars (80 euros) pour la

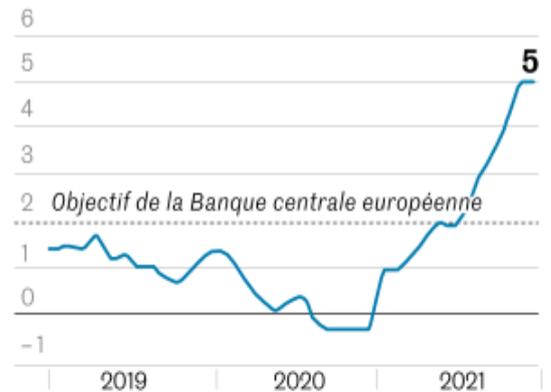
première fois depuis 2014, la hausse est en grande partie liée à l'envolée des prix de l'énergie, qui pèse à elle seule pour la moitié de l'inflation en zone euro. Mais elle est aussi le fruit de la désorganisation des chaînes de production liée à la pandémie, qui renchérit les coûts et engendre des pénuries.

Face à cette crise, les pouvoirs publics peuvent espérer que le phénomène soit temporaire : après tout, les chaînes logistiques montrent de premiers signes d'amélioration, et les prix de l'énergie pourraient se stabiliser à un niveau élevé. Dans ce cas, compenser la perte de pouvoir d'achat par des aides sociales et des hausses des salaires se justifie. Mais le risque est d'entrer dans une spirale inflationniste difficile à briser, comme dans les années 1970, où la hausse des prix justifie des augmentations de salaires, qui alimentent à leur tour l'envolée des prix, etc. Les lendemains de la pandémie s'annoncent difficiles.

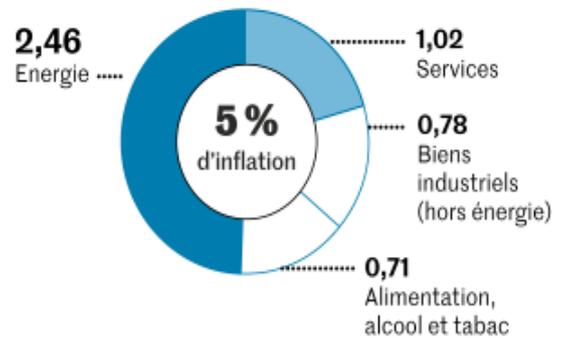
Taux annuel d'inflation dans l'Union européenne en décembre 2021, en %



Taux d'inflation dans la zone euro, en %



Composantes de l'inflation dans la zone euro en décembre 2021, en points de pourcentage



2,6%

C'est l'**inflation sous-jacente** (hors énergie, alimentaire et tabac) dans la zone euro en décembre 2021



25,9%

C'est l'**inflation des prix de l'énergie** en décembre 2021 dans la zone euro

Source : Eurostat
Infographie Le Monde

- **Electricité : en Pologne, la flambée des tarifs frappe de plein fouet les petits commerces**

Dans la boulangerie artisanale de la famille Pozorek, dans le quartier populaire de Praga-Nord, à Varsovie, les profondes craintes de la fin de l'année 2021 ont laissé place, en 2022, au désarroi. La propriétaire, Agnieszka Pozorek, déplie anxieusement la facture de gaz pour le mois de décembre : 12 200 zlotys (2 700 euros), contre 2 430 zlotys au mois de juin. « Une augmentation de 400 %, c'est pour nous absolument insoutenable, dit-elle, la voix tremblante. Nous avons déjà baissé nos salaires de 30 %, licencié le seul salarié qui n'était pas de la famille. Mais cela ne suffit pas. »

Le montant de la facture de gaz représente désormais près de 40 % du chiffre d'affaires de cette modeste entreprise familiale, contre moins de 5 % au début de l'année 2021. La boulangerie produit du pain traditionnel depuis une bonne soixantaine d'années. Elle est maintenant menacée de faillite, et son sort sera scellé dès le mois de février, si la facture bondit à 60 % du chiffre d'affaires, comme le prévoit la propriétaire. *« Nous ne voulons pas augmenter drastiquement nos prix ! Qui achèterait du pain à 16 ou 20 zlotys ? Nous perdriions toute notre clientèle. Et, même si j'augmente de 100 %, ce qui est impensable, cela ne suffira pas à compenser nos pertes. »*

Si la flambée des prix du gaz est la principale cause de leur malheur, elle n'est pas la seule. Toutes les matières premières, comme le sucre ou le beurre, ont vu leur prix exploser ces derniers mois. M^{me} Pozorek dénonce les « absurdités » d'un système où les prix de certains produits sont plus élevés chez les grossistes qu'en supermarché. *« Nous n'y comprenons plus rien. Les décisions politiques nous dépassent. Pourquoi les entrepreneurs voient leurs factures multipliées parfois par dix, contrairement aux particuliers ? Pourquoi une entreprise publique nous vend le gaz à 850 zlotys le kilowattheure alors que le cours en Bourse est de 350 zlotys ? »*

En quelques mois, la question de l'inflation, au plus haut depuis deux décennies en Pologne, est devenue le premier sujet de préoccupation du débat public. De 3,6 % en janvier 2021, les prix ont augmenté de 4,7 % en juillet, de 6,4 % en octobre et de 8 % en décembre, selon Eurostat. Et elle pourrait dépasser les 10 % dans le courant de l'année, selon les conjoncturistes.

D'après l'Office de régulation de l'énergie, les prix du gaz ont augmenté de 54 % en un an, et ceux de l'électricité, de 24 % au 1^{er} janvier. Mais ces hausses sont loin de représenter la réalité vécue par nombre de citoyens et par les entrepreneurs, qui ne bénéficient pas tous des prix encadrés par les pouvoirs publics. *« Une hausse du gaz de 54 % pour 2022 ? Et que diriez-vous d'une hausse de 815 % ? »* a commenté sur les réseaux sociaux la maire adjointe de Varsovie, Renata Kaznowska. *« Une de nos cliniques publiques, après une facture de 112 000 zlotys en 2021, devra payer 880 000 zlotys en 2022. »* C'est le cas de nombreuses institutions publiques, en dépit de contrats avec le géant public de l'énergie PGNiG, qui détient 85 % du marché. Le secteur des PME, de son côté, craint des faillites en cascade.

Face à ce fléau, et à un an et demi des élections législatives, le gouvernement national-conservateur a décidé d'élargir l'encadrement public des prix de l'énergie aux hôpitaux, aux communautés locales, aux écoles et aux centres d'aides sociales. Un « bouclier anti-inflation » doit aussi entrer en vigueur, introduisant une TVA de 0 % sur le gaz et la nourriture, ainsi qu'une baisse significative sur l'électricité, l'essence et le chauffage. Mais les experts s'accordent à dire qu'il ne s'agit là que d'atténuer les conséquences de l'inflation à court terme, sans toucher aux causes.

« Le risque d'une spirale inflationniste est réel, c'est la principale différence avec les inflations à l'œuvre en Europe de l'Ouest » – Witold Orłowski, économiste à l'académie Vistula, à Varsovie

Car, au-delà des facteurs mondiaux de la hausse des cours de l'énergie et de la politique de restriction des approvisionnements de Gazprom, qui touche de plein fouet la Pologne, l'inflation polonaise a ses caractéristiques propres, liées à la politique menée depuis 2015 par le parti de Jaroslaw Kaczynski, Droit et justice. En cause : une politique budgétaire jugée laxiste et « populiste » par bien des économistes, matérialisée par une distribution de prestations sociales d'une ampleur sans précédent. Cette stimulation excessive de la

consommation, en période de conjoncture très dynamique, n'a fait qu'accroître la pression à la hausse sur les prix.

Quant à la réaction de la banque centrale, elle fut très tardive, et accompagnée d'une communication désastreuse. « *Face à cette surchauffe de l'économie, le risque d'une spirale inflationniste est réel*, souligne l'économiste Witold Orłowski, de l'académie Vistula, à Varsovie. *C'est la principale différence avec les inflations à l'œuvre en Europe de l'Ouest.* » Autant de facteurs qui ne vont pas rassurer les entrepreneurs ni les ménages polonais, lesquels font déjà savoir que cette inflation record pourrait bien coûter au parti au pouvoir les prochaines élections.

- **Alimentation : en Italie, le prix des pâtes est le symbole de la spirale inflationniste**

« *Un mélange explosif entre climat et énergie s'abat des champs à la table* ». La très puissance Coldiretti (la plus grande association du monde agricole italien) n'est pas coutumière des envolées lyriques, aussi cette alarme lancée à la fin de l'année 2021, à l'attention des pouvoirs publics, n'a été prise à la légère par personne. Car ces derniers mois, les hausses de prix sur les produits alimentaires ont été spectaculaires. Certaines sont avant tout dues à l'aléa climatique : par exemple, le + 62 % enregistré sur le marché des poires est presque uniquement lié aux terribles gelées tardives d'avril 2021, mais d'autres ont des causes multiples, plus profondes, qui risquent donc d'entraîner des augmentations plus durables.

En premier lieu, celles touchant le produit-phare de la gastronomie transalpine : les pâtes, dont le prix au kilo, dans la grande distribution, s'est littéralement envolé depuis septembre 2021, passant en moyenne de 1,10 euro le kilo à 1,52 euro, fin janvier, soit une hausse de 38 % en moins de six mois.

Interrogé par le quotidien économique *Il Sole 24 ore*, Vincenzo Divella, administrateur délégué du groupe du même nom (deuxième plus important producteur du secteur avec 300 millions d'euros de chiffre d'affaires), a décortiqué les différents facteurs expliquant ce phénomène. Selon lui, « *les 30 premiers centimes* » sont dus à l'augmentation vertigineuse du prix du blé dur, qui a presque doublé en six mois. « *Nous n'aurions jamais pu "amortir" cette hausse tout seul, la semoule représente 60 % du coût de production de nos pâtes*, explique-t-il. *Et puis, avec l'arrivée de l'automne, les autres hausses sont arrivées : le coût de la cellophane a augmenté de 25 %, le gaz de 300 % et l'électricité aussi...* » En conséquence, l'augmentation, selon lui, était inévitable.

Bien entendu, malgré ce renchérissement, les pâtes restent l'un des produits alimentaires les plus abordables, et l'augmentation du prix d'un paquet de spaghetti ne pèsera jamais autant, dans le budget des ménages, que la flambée des tarifs de l'énergie (30 % de hausse en un an, au moins autant sur les premiers mois de 2022) qui a poussé l'Etat italien à faire un effort très considérable, progressivement porté à 5,5 milliards d'euros, en direction des familles aux revenus les plus modestes, mais aussi des entreprises, qui craignent de voir leur compétitivité affaiblie. Ayant tourné le dos au nucléaire dès la fin des années 1980, l'Italie est extrêmement dépendante de ses importations, et particulièrement de gaz (de 35 % à 40 % de son approvisionnement, contre 15 % en France), dont le cours ne cesse de monter depuis des mois.

Selon l'organisation nationale Confcommercio (secteur commercial), la facture énergétique des entreprises italiennes du tertiaire devrait se monter à 19,9 milliards d'euros, contre moins de 9 milliards en 2019.

La hausse annoncée du prix des pâtes n'est donc qu'un exemple, à la fois anecdotique et très fortement symbolique, d'une spirale inflationniste qui touche peu à peu tous les secteurs de l'économie du pays. Début janvier, l'Institut italien de la statistique a annoncé que le pays afficherait 1,9 % d'inflation en 2021, ce qui est le record de la décennie écoulée. Mais ce chiffre est trompeur : en effet, le phénomène n'a cessé de s'accélérer tout au long de l'année. En décembre 2021, l'inflation avait atteint les 3,9 % en rythme annuel.

- **Immobilier : en Irlande, Dublin est devenue une ville hors de prix**

D'un côté du canal, le siège irlandais de Meta, la maison mère de Facebook, présente ses parois de verre aux angles aigus et ses tuyauteries apparentes. De l'autre, un grand logo Google fait fièrement connaître le locataire des lieux. Entre les deux, devant quelques cafés et restaurants à la mode, des jeunes gens branchés et polyglottes défilent avec leur ordinateur sous le bras.

A Dublin, en vingt ans, le quartier de Grand Canal s'est complètement réinventé. Les reliques de son passé industriel sont devenues des bâtiments tendance. Alors, inévitablement, le prix des loyers flambe. L'agence immobilière tenue par Owen Reilly propose, par exemple, un joli quatre-pièces de 92 mètres carrés pour 4 000 euros par mois. Beaucoup des employés de la tech, très bien payés, peuvent se le permettre. « *Aujourd'hui, 60 % de nos locataires travaillent dans les nouvelles technologies, dont 90 % sont des étrangers* », explique M. Reilly.

La capitale irlandaise est-elle victime de son succès ? Après le violent crash financier de 2008-2012, le pays a tout misé sur les investissements étrangers. Entre une main-d'œuvre qualifiée qui parle anglais, l'appartenance à l'Union européenne et une fiscalité faible, le pari a très bien fonctionné : les géants des nouvelles technologies affluent dans la capitale. Dernière annonce en date, TikTok veut doubler sa main-d'œuvre à Dublin, à 5 000 salariés.

Cette tendance provoque de fortes tensions sur le marché immobilier. Depuis 2012, les prix des logements à la vente ont augmenté de 70 % en moyenne à travers le pays. La hausse est encore plus forte pour les locations. « *Ajustés de l'inflation, les loyers ont augmenté modestement entre 1970 et 1995 : en moyenne, à Dublin, une location est passée de 820 euros à 947 euros en une génération. Depuis, cela a plus que doublé, à plus de 2 000 euros par mois* », note un [rapport de Daft.ie](#), une agence immobilière, paru en 2021.

Selon The Economist Intelligence Unit, la capitale irlandaise est devenue la dix-neuvième ville la plus chère au monde, au même niveau que Francfort (Allemagne) ou Shanghai (Chine). Chez les jeunes générations, la colocation est devenue la norme. Le rêve très ancré en Irlande d'acheter son logement est désormais hors d'atteinte.

Alors que sa population augmente, Dublin fait face à une profonde pénurie d'appartements et de maisons

Pour Kieran McQuinn, économiste à l'Economic and Social Research Institute, le véritable problème n'est cependant pas le modèle économique de la Verte Erin. « *Dans les années 1980, quand le chômage atteignait 16 % ou 17 % [de la population active] et que l'émigration était massive, les prix de l'immobilier baissaient, mais je ne suis pas sûr que c'était mieux.* » Pour lui, les tensions sont surtout le fruit de l'absence complète d'investissement de l'Etat dans les logements. « *Jusqu'à la grande crise financière, le modèle était de laisser toute la construction au secteur privé.* »

Résultat : très peu de logements sociaux ont été construits pendant des années, mais, en plus, l'effondrement des prix il y a une décennie a mis un coup de frein brutal aux nouvelles constructions. Alors que sa population augmente, Dublin fait donc face à une profonde pénurie d'appartements et de maisons. En décembre 2021, seuls 11 000 logements étaient en vente dans tout le pays, selon Daft.ie, soit le plus bas niveau jamais enregistré.

« *L'Irlande s'est développée très vite, mais les infrastructures n'ont pas suivi* », résume John Mark McCafferty, qui dirige l'association d'aide au logement Threshold. Les récits dramatiques que recueille son centre d'appels se multiplient : des personnes qui se partagent les mêmes lits, l'une travaillant de jour, l'autre de nuit ; des familles mises à la porte avec des préavis très courts ; des taudis loués à des prix très élevés...

A l'autre bout de Dublin, dans le quartier populaire de Blue Bell, le centre socioculturel local constate tous les jours les conséquences de cette tension immobilière extrême. L'absence de logements sociaux est telle que même Clara, 41 ans, mère célibataire de quatre enfants en bas âge, sans emploi, n'arrive pas à en décrocher un. La jeune femme s'est retrouvée sans domicile fixe il y a trois ans. Après sept mois d'errance entre plusieurs foyers d'urgence, elle a fini par retrouver un appartement privé qu'elle loue grâce aux aides sociales. « *Il coûte 2 500 euros par mois et tout était cassé quand je m'y suis installée* », témoigne-t-elle.

Aujourd'hui, elle demeure à la merci de son propriétaire, qui peut ne pas renouveler son bail. Mais impossible d'obtenir un accès à une HLM, qui lui offrirait un peu de stabilité. « *Les services sociaux m'ont dit qu'il fallait que je sois handicapée pour en bénéficier.* » Ce constat fait fulminer Tommy Coombes, à la tête du centre socioculturel : « *Dans ce pays, il faut se couper la jambe pour avoir de l'aide.* »

- **Social : en Espagne, une vague de contestations**

Après avoir obtenu « *90 % de leurs revendications* », selon le syndicat des Commissions ouvrières (CCOO), les lamaneurs (personnes chargées des opérations d'amarrage) du port de Barcelone ont mis fin à une semaine de grève, lundi 24 janvier. Outre une augmentation des effectifs, le patronat leur a accordé une hausse de 6,7 % de leur salaire. Autant que l'inflation record enregistrée en Espagne en décembre 2021.

« *Une fois de plus, la lutte des travailleurs a porté ses fruits* », a conclu le syndicat dans un communiqué, espérant que « *cet accord pourra servir d'exemple* ». Dans un pays d'ordinaire peu secoué par les conflits sociaux, les grèves ou menaces de débrayage se multiplient ces derniers mois, en écho à un niveau d'inflation jamais vu en trente ans.

Les travailleurs des entreprises de la métallurgie de la province de Cadix, en Andalousie (Sud) – qui emploient près de 29 000 personnes indispensables au fonctionnement des grands groupes industriels implantés localement, comme Airbus, Navantia et Acerinox –, avaient ouvert le bal des protestations, le 9 novembre 2021. Leurs manifestations musclées à l'entrée des chantiers navals, accompagnées de barricades et de coupures des routes, et émaillées d'affrontements avec les forces de l'ordre, ont fait les gros titres pendant plus de dix jours.

Après cinq réunions et cinquante-deux heures de négociations, un accord a finalement été trouvé, le 25 novembre : une hausse rétroactive de 2 % des salaires sur l'année 2021, qui sera suivie de hausses similaires en 2022 et 2023, avant de récupérer, en 2024, 80 % de la différence entre l'inflation enregistrée sur la période et la hausse des salaires conquise. Les syndicats minoritaires ont critiqué ces « *miettes* », au vu du niveau de l'inflation d'alors.

Si, en novembre 2021, celle-ci s'élevait à 5,5 %, en décembre, elle a bondi à 6,7 %. Les prix des aliments ont crû à eux seuls de 5 %. Pour en atténuer l'impact, le gouvernement de gauche a augmenté de 2,5 % les pensions de retraite, de 3 % le revenu minimum vital et de 2 % le salaire des fonctionnaires. « *Il faut éviter des hausses salariales qui transforment l'inflation en inflation structurelle* », a prévenu dans le même temps la ministre de l'économie, Nadia Calviño.

Les huit millions de travailleurs espagnols régis par les 2 886 conventions collectives enregistrées en 2021 n'ont vu leur salaire progresser en moyenne que de 1,47 %, la revalorisation la plus basse depuis quatre ans, rappellent les syndicats. « *Durant la pandémie [de Covid-19], la rénovation des conventions collectives a été paralysée*, explique Raul Olmos, responsable d'action syndicale et emploi des CCOO. *Or la reprise des négociations s'accompagne d'une inflation effrénée qui casse le pouvoir d'achat des travailleurs. La conflictualité va sans doute aller crescendo* », prédit-il.

Afin de l'éviter, le 16 décembre 2021, les Commissions ouvrières et l'Union générale des travailleurs ont organisé un rassemblement devant le siège de la Confédération espagnole des organisations entrepreneuriales pour exiger un accord-cadre général qui prenne en compte le besoin d'amortir les conséquences de la hausse des prix.

« *Nous offrons au patronat de pacifier les négociations*, assure M. Olmos. *Nous sommes prêts à accepter une hausse flexible et raisonnable des salaires durant cette première année, à condition de rattraper la différence avec le taux d'inflation durant les deux prochaines années. D'ici là, la reprise économique se sera consolidée, et les fonds de relance européens vont les aider.* »

Dernier mouvement en date, les salariés du secteur des conserves de poisson et de fruits de mer, qui emploie près de 30 000 personnes, une première depuis trente ans

Depuis, les mouvements sociaux ont repris de plus belle. Dès le 3 janvier, les travailleurs de la filière métallurgique des Asturies (Nord), qui emploie 3 500 salariés, ont lancé la grève. Suspendue dès le lendemain, elle a été levée le 11 janvier, après un accord prévoyant une hausse des salaires rétroactive de 1 % en 2021, de 2,5 % en 2022, puis de 3 % en 2023 et 2024. Le 11 janvier également, en Galice (Nord-Ouest), les employés des cantines du groupe Inditex, propriétaire de la marque Zara, ont aussi annulé l'appel à la grève, après avoir obtenu de Sodexo une augmentation des salaires cumulée de plus de 10 % sur trois ans.

Dernier mouvement en date, les salariés du secteur des conserves de poisson et de fruits de mer, qui emploie près de 30 000 personnes dans près de 700 entreprises, principalement dans le nord du royaume, ont fait grève le 21 janvier, pour la première fois en trente ans. Deux autres journées de mobilisation sont prévues les 3 et 4 février si le patronat, qui propose une hausse de 2,8 % des salaires, n'améliore pas son offre. Les employés du secteur sont essentiellement des femmes, lesquelles rappellent qu'elles sont payées en moyenne 25 % de moins que le reste des salariés de l'industrie alimentaire.

- **Politique : en Allemagne, le débat sur l'inflation divise**

Pour un peu, on pourrait se croire revenu au temps de la crise de l'euro. Avec la hausse de l'inflation en Allemagne (+ 5,7 % en décembre 2021, selon Eurostat, et [+ 3,1 % en moyenne en 2021, selon Destatis](#)), une figure incontournable de cette époque est revenue sur le devant de la scène : Hans-Werner Sinn, 73 ans, l'économiste qui avait théorisé l'idée, pour sauver

l'union monétaire, d'en exclure la Grèce. Lui et les orthodoxes de la politique budgétaire, opposés à la hausse de l'endettement public et critiques de la politique accommodante de la Banque centrale européenne (BCE), ont repris de l'influence dans le débat très sensible outre-Rhin autour de l'origine de l'inflation et de la réponse à lui apporter.

Différence notoire avec les années 2010 : le débat actuel est bien plus polarisé qu'avant. Ces dernières semaines, la bataille entre « faucons » et « colombes » est devenue extrêmement intense. Dans les pages du tabloïd conservateur *Bild*, ce ne sont plus les Grecs ou l'Italien Mario Draghi qui concentrent les attaques, mais une Allemande, Isabel Schnabel, membre du directoire de la BCE, qui intervient beaucoup dans les médias pour justifier la position de l'institution en faveur du maintien des taux bas.

Ce ne sont plus les Grecs ou l'Italien Mario Draghi qui concentrent les attaques, c'est une Allemande, Isabel Schnabel, membre du directoire de la BCE

« L'épargnant allemand doit trembler devant cette femme », titrait en octobre 2021 le quotidien, qui ne répugne jamais aux attaques sexistes, Christine Lagarde, présidente de la BCE, ayant été surnommée « Madame inflation », en français dans le texte.

Depuis, les attaques violentes sur le même thème n'ont pas faibli. Depuis début janvier, la pression du camp conservateur se porte sur le président de la Bundesbank nouvellement nommé, Joachim Nagel, et sur le ministre des finances, Christian Lindner, président des libéraux du FDP, sommés de choisir leur camp. Les deux hommes ont déjà donné des signes pour rassurer les orthodoxes.

Face aux inquiétudes de la population, certains journaux tentent de faire preuve de pédagogie. Invité par l'hebdomadaire de centre gauche *Die Zeit*, le fameux Hans-Werner Sinn s'est vu opposer une économiste de 31 ans déjà célèbre, Philippa Sigl-Glückner. Ancienne du ministère des finances, membre du Parti social-démocrate (SPD), elle est directrice du centre de recherche *Dezernat Zukunft*, qui défend, notamment, l'abolition du « frein à la dette », inscrit dans la Constitution en Allemagne, afin de financer par l'endettement l'énorme effort d'investissements pour la décarbonation de l'économie.

Ce débat, titré « L'Etat alimente-t-il l'inflation ? », était représentatif des arguments en présence. D'un côté, M. Sinn estime que la moitié de l'inflation constatée en Allemagne vient de la création monétaire et qu'il faut urgemment réduire le niveau de dette publique (actuellement à 70 % du PIB). En face, M^{me} Sigl-Glückner insiste sur le fait que c'est la hausse des prix mondiaux de l'énergie et des biens intermédiaires qui tire l'inflation, et non l'endettement de l'Etat. En Allemagne, ajoute-t-elle, aucune augmentation des salaires n'est pour l'instant observable.

Un argument balayé par Hans-Werner Sinn, qui table sur le fait que les syndicats ne manqueront pas de réclamer des augmentations au prochain cycle de négociations. Les entreprises, qui subissent des hausses de coûts de production et peinent à recruter, devraient bientôt augmenter les prix de leurs produits, anticipe-t-il, jugeant que la spirale prix-salaires n'en est qu'à son commencement. C'est pour cela qu'il préconise, avec d'autres, une intervention immédiate de la BCE.

Qui réussira à s'imposer dans le débat ? C'est toute la question. Une chose est sûre : plus l'inflation se maintient, plus la pression sur le gouvernement augmente. Un autre économiste emblématique des années 2010, Peter Bofinger, pourtant classé à gauche, a critiqué le manque

de réponse du gouvernement à l'inflation, qui affecte les bas salaires. Dans le journal [Süddeutsche Zeitung](#), il a plaidé en faveur de la réduction temporaire immédiate de la TVA sur l'essence, le fioul, le gaz et l'électricité. « *Cela aurait pour effet que l'on discuterait de politique monétaire de façon plus appropriée* », a-t-il justifié.

Eric Albert(Londres, correspondance), **Cécile Boutelet**(Berlin, correspondance), **Sandrine Morel**(Madrid, correspondante), **Jérôme Gautheret**(Rome, correspondant) et **Jakub Iwaniuk**(Varsovie, correspondance)

* * *

Un foyer sur huit déménage au moment du départ à la retraite – les Echos

Les nouveaux retraités franciliens sont plus nombreux à déménager et ils partent plus loin : quasiment la moitié choisit de s'implanter dans une autre région, selon une étude de l'Insee. Les ménages locataires ou défavorisés sont également plus enclins à changer de logement.

Par [Solveig Godeluck](#)

Quand arrive la retraite, c'est souvent l'heure de mettre les voiles. En France, près d'un ménage sur huit (12 %) change de logement dans l'année précédant la liquidation des droits, ou dans les deux années qui suivent. C'est ce que montre une note de l'Insee publiée ce mercredi et portant sur la période 2012-2017.

C'est souvent le dernier déménagement pour une population qui devient de moins en moins encline à bouger avec l'âge. Au cours d'une année, seuls 5 % des 60-64 ans déménagent, contre plus d'un quart des 25-29 ans. Ceux qui n'ont pas choisi de bouger au moment de ce changement de vie vont se sédentariser : trois ans après le second départ à la retraite, moins de 1 % d'entre eux déménagent.

La mer, le soleil, les grands espaces

Tout le monde n'est pas aussi mobile. Les nouveaux retraités franciliens partent plus volontiers (16 %) que les provinciaux (11 %). Ils vont chercher leur bonheur loin de la région capitale, où nombre d'entre eux ont jadis été attirés ou retenus par des opportunités professionnelles.

Selon l'Insee, 44 % des Franciliens de 60 à 64 ans qui déménagent choisissent une autre région, contre 17 % des habitants de la province ou de

l'Outre-Mer. « Ces différences dans le rapport à la région de départ ne sont pas observées aux autres âges de la vie », note l'Insee, livrant un indice de la contrainte qui a pu peser sur eux par le passé.

Sans surprise, les nouveaux retraités sont attirés par la mer, le soleil et les grands espaces. Alors que le solde des migrations des 60-64 ans rapporté à la population moyenne est négatif en Ile-de-France et dans la frange nord-est du pays, il est positif dans plusieurs départements au sud et à l'ouest, ainsi que dans le Massif central, en Lozère ou dans le Cantal.

Ce taux de migration net interne représente ainsi 2 % des résidents des Pyrénées-Orientales, des Landes et du Morbihan, 3 % en Charente-Maritime et en Vendée, avec des pointes sur le littoral : 4 % en Charente-Maritime, 5 % dans les Landes, 6 % en Vendée.

Les retraités modestes partent moins loin

A la retraite, on déménage parce qu'on peut enfin le faire : cela se confirme aussi pour les ménages les moins aisés. « Les jeunes retraités appartenant aux 25 % des ménages les plus pauvres sont légèrement surreprésentés au sein des jeunes retraités déménageant au moins une fois entre 2012 et 2017 », constate l'Insee, en notant toutefois qu'ils partent souvent moins loin. Un quart d'entre eux seulement change de département (24 %), contre la moitié (53 %) des ménages les plus aisés.

Les locataires du parc privé sont également plus nombreux à déménager (33 %, contre 7 % des propriétaires et 16 % des locataires du parc social), mais plus de la moitié d'entre eux demeurent ensuite locataires dans le parc privé. Si de nombreux Français rêvent d'accéder à la propriété, ce n'est pas donné à tous.

* * *

Le gouvernement veut élargir le programme “Talents” de la haute fonction publique – Acteurs Publics

Quatre cents places supplémentaires vont être ouvertes au sein des classes préparatoires “Talents” à la rentrée prochaine. L'exécutif entend aussi élargir les nouveaux concours “Talents” à d'autres écoles de service public, dont l'École nationale de la magistrature. Cette voie d'accès à la haute fonction publique réservée

aux candidats d'origine modeste n'est jusqu'à présent ouverte que dans 5 écoles : INSP, Inet, EHESP, ENSP et Enap.

Retour à l'ENA pour Jean Castex... ou plutôt à l'INSP. Ancien élève de la désormais ex-prestigieuse École nationale d'administration, le Premier ministre se rendra à Strasbourg vendredi 28 janvier pour inaugurer l'établissement qui a remplacé l'ENA depuis le 1^{er} janvier, l'Institut national du service public. Un déplacement au cours duquel le chef du gouvernement donnera notamment sa lettre de mission à la directrice de l'INSP, Maryvonne Le Brignonen. Il reviendra également, à cette occasion, sur le programme "Talents", mis en place en 2021 par l'exécutif pour diversifier l'accès à la haute fonction publique et renforcer l'égalité des chances. Alors que 1 200 places ont été pourvues à la rentrée dernière au sein des nouvelles classes prépa "Talents" (74 classes au total), un nouvel appel à manifestations d'intérêt (AMI) va être lancé pour ouvrir 400 places supplémentaires dans ces classes à la rentrée 2022. Objectif du gouvernement : *"renforcer encore le maillage territorial"* de ces classes d'accompagnement à la préparation des concours de la fonction publique, bâties et développées à partir des ex-classes préparatoires intégrées (CPI).

À l'annonce de la mise en place de ces "classes talents", l'exécutif avait pourtant annoncé l'ouverture de 1 700 places dès la rentrée 2021 (contre 700 places pour les CPI auparavant). *"C'est ce qui avait été effectivement budgété, confirme-t-on dans l'entourage de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Amélie de Montchalin. Le premier AMI [lancé en février 2021, ndlr] a été organisé dans des délais très rapides [un mois, ndlr] et, pour laisser du temps à des structures devant perfectionner leurs projets ou le construire, nous avons donc décidé de lancer un second appel à manifestations d'intérêt."*

Nécessité d'une loi organique

Le gouvernement souhaite aussi développer le dispositif des concours "Talents". Cette nouvelle voie d'accès à la haute fonction publique a été créée en 2021 pour

5 écoles de service public au bénéfice des candidats d'origine modeste qui passent par les prépas "Talents".

Ce nouveau concours externe spécial n'a donc été ouvert que dans 5 établissements : l'ENA (l'INSP aujourd'hui) ; l'Institut national des études territoriales (Inet) pour le concours d'administrateur territorial ; l'École des hautes études en santé publique (EHESP) pour le concours de directeur d'hôpital et celui de directeur d'établissement sanitaire, social ou médico-social ; l'École nationale supérieure de la police (ENSP) pour le concours de commissaire ; et enfin, l'École nationale d'administration pénitentiaire (Enap) pour le concours de directeur des services pénitentiaires.

Si l'expérimentation de ces concours talents court encore jusqu'à fin 2024, le gouvernement entend déjà les étendre à d'autres écoles et notamment à celle d'accès à la magistrature, l'École nationale de la magistrature (ENM). *"Des échanges sont en cours avec la Chancellerie pour pouvoir appliquer ce concours « Talents » à l'ENM"*, indique ainsi l'entourage d'Amélie de Montchalin. Reste que les conditions d'accès à l'ENM sont régies par une loi organique : l'ordonnance du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature. Toute modification du nombre de concours d'accès à l'ENM nécessiterait donc de passer par une nouvelle loi organique, et donc par un véhicule législatif approprié. Mission quasi impossible avant la fin du quinquennat actuel...

PAR BASTIEN SCORDIA

* * *

Ancienneté, performance... Comment les agents publics sont-ils payés chez nos voisins européens ? – Acteurs Publics

La direction générale de l'administration et de la fonction publique a transmis aux représentants du personnel et des employeurs une note d'analyse comparative sur les rémunérations dans les fonctions publiques des États membres de l'Union

européenne. Chez nos voisins, la rémunération à la performance est *“largement répandue”* mais a été *“difficile à mettre en œuvre”*, y est-il indiqué.

Traitement indiciaire, part de plus en plus importante de l'indemnitaire et renforcement de la rémunération au mérite et à la performance... Les composantes de la rémunération des agents publics français sont bien connues. Mais qu'en est-il chez nos voisins ? Dans le cadre des travaux de la Conférence sur les perspectives salariales de la fonction publique, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a transmis aux représentants du personnel et des employeurs une note sur la rémunération dans les fonctions publiques des États membres de l'Union européenne.

Chez nos voisins, ces rémunérations sont *“principalement basées sur l'ancienneté et le niveau de responsabilité”*, est-il indiqué dans cette note. Dans la majorité des pays européens, la rémunération des agents publics comprend ainsi *“au moins deux composantes traduisant”* d'une part le niveau de responsabilité exercé et d'autre part l'ancienneté de l'agent, auxquelles s'ajoutent des primes. C'est notamment le cas en Allemagne et en Belgique.

À noter aussi que la plupart des États membres *“disposent d'un statut”* venant *“encadrer les modalités de fixation”* de la rémunération de leurs agents. Cet encadrement *“demeure cependant très faible”* chez certains de nos voisins, explique la DGAFP. C'est le cas par exemple en Suède, où les agences (sur lesquelles repose l'essentiel de l'action publique) disposent de *“larges marges de manœuvre dans la fixation et la dynamique des rémunérations”*. Il y existe toutefois *“quelques conventions collectives nationales”* d'encadrement des salaires, mais selon une *“approche minimaliste”*.

Réticences et difficultés sur le volet “performance”

La note revient également sur le volet “performance” de la rémunération des agents publics, développé, en France, au travers notamment du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel (Rifseep).

Cette rémunération à la performance est également *“largement répandue”* dans les fonctions publiques des États membres de l’Union européenne, mais elle a été *“difficile à mettre en œuvre”*, explique la DGAFP. *“Dans leur grande majorité”*, nos voisins ont ainsi établi une part de rémunération à la performance, notamment en Suède, *“pays pionnier en la matière”*, ou en Allemagne, qui a toutefois limité la part de la rémunération liée à performance à 8 % du salaire total de ses agents.

“Malgré tout, la mise en œuvre de la rémunération à la performance” outre-Rhin *“a été très lente notamment du fait d’une culture managériale réticente à cette modalité et d’outils d’évaluation de la performance peu efficaces”*, développe la note. Des réticences également connues en France.

PAR BASTIEN SCORDIA

* * *

Les Ukrainiens presque blasés face à la menace russe – Les Echos

Nul stockage de produits de première nécessité ni de ruée aux guichets des banques. Les Ukrainiens ne s'affolent pas face à une menace d'invasion russe. Un scénario qu'ils semblent juger plausible mais loin d'être le plus probable.



Malgré les bruits de bottes à leurs frontières, les Ukrainiens ne se livrent à aucun stockage de précaution dans les marchés comme celui-ci, de Volodymyrskyi dans le centre de Kiev (Â© 2018 by ZUMA Wire/ZUMA/REA)

Par [Yves Bourdillon](#)

Publié le 28 janv. 2022 à 7:27 Mis à jour le 28 janv. 2022 à 8:29

Curieusement flegmatique. Malgré [les troupes russes massées](#) de plus en plus nombreuses à la frontière orientale, ou en Crimée et Biélorussie, l'atmosphère semble relativement calme en Ukraine.

Pas de pénuries de billets dans les distributeurs, de queues devant les magasins ni de déploiements de soldats dans Kiev. « Les gens ne se sont pas précipités pour stocker des pâtes et du papier toilette comme les Français au début du confinement », ironise un homme d'affaires. « Les médias ici sont beaucoup moins alarmistes que les Occidentaux », continue-t-il, à deux doigts de se demander si le danger d'invasion n'est pas un peu monté en épingle par Washington. Signe d'une inquiétude modérée, la devise nationale, la hryvnia, n'a perdu que 3 % sur le mois écoulé.

Pas de précautions particulières

Les autres entrepreneurs de ses connaissances n'ont pas pris de précautions particulières en matière d'approvisionnements, ni préparé de fonctionnement en mode dégradé pour cause de guerre. « Vous savez, on a un peu l'habitude, le pays a déjà surmonté une inflation de 10.000 % en 1991, [deux révolutions](#) , un conflit séparatiste depuis huit ans et navigue parfois au bord du défaut de paiement », ajoute-t-il. Mais « personne ne mourra de faim », puisque l'Ukraine dispose d'une agriculture puissante et d'une large frontière avec quatre pays de l'Union européenne (Pologne, Hongrie, Slovaquie, Roumanie)

qui lui permettrait de continuer à commercer sans trop de perturbations en cas d'invasion par la Russie. Cette dernière n'est plus que le troisième partenaire économique du pays.

Même une menace de coupure d'approvisionnement en gaz russe n'inquiète pas particulièrement. « Si le chauffage est coupé, on mettra un pull de plus dans nos appartements et voilà tout. Si Poutine croit qu'avec ça, il nous mettrait à genoux... », plastronne une habitante de Kiev. Qui s'avoue toutefois inquiète pour son fils susceptible d'être appelé au front.

Des sentiments partagés

« Les gens éprouvent des sentiments contradictoires, résume Léo Litra, du think tank New Europe center. D'un côté ils discutent beaucoup de la situation et sont clairement préoccupés. Mais après tout, nous vivons dans une atmosphère de guerre constante depuis l'annexion de la Crimée il y a huit ans. »

Les autorités se veulent aussi rassurantes, peut-être pour éviter une ruée sur les guichets des banques. Le ministre de la Défense, Alexeï Reznikov, a estimé, mercredi soir, que l'armée russe n'avait pas encore amassé assez de troupes pour une invasion, ni formé de groupe d'assaut, et a blâmé les médias internationaux pour l'atmosphère de crise. Il a ajouté que la menace russe n'avait « pas changé significativement » depuis l'annexion de la Crimée et la sécession de facto du Donbass avec l'appui militaire russe il y a huit ans. Un léger ajustement du discours par rapport au ton plus alarmiste du président Volodymyr Zelensky il y a quelques semaines.

Mais selon le dicton « si vis pacem para bellum » (si tu veux la paix, prépare la guerre), Kiev achète armes et munitions à tour de bras auprès de ses alliés turcs, britanniques, baltes et américains. L'Ukraine est depuis des années un des pays consacrant la plus forte proportion de son revenu à son armée, entre 4,5 et 6 % du PIB. Nombre d'Ukrainiens sont en train de s'engager dans des unités de supplétifs et, selon un sondage récent, un tiers d'entre eux s'est dit prêt à s'engager dans une lutte armée clandestine si nécessaire. Ne serait-ce que parce que la plupart « n'ont nulle part ailleurs où aller », rappelle Leo Litra. La majorité des Ukrainiens juge plausible une invasion russe, mais semblent l'envisager avec cette résilience slave qu'on confond à l'Ouest avec du fatalisme.

Yves Bourdillon

* * *

Allez, c'est vendredi ! Sourions...



* * *

Pour adhérer à notre syndicat il suffit de [télécharger le bulletin d'adhésion](#) sur notre site, le remplir et le renvoyer accompagné du paiement correspondant.